

Bienvenue aux VISITEURS et aux PROCHES AIDANTS

Hôpitaux

Mise à jour : 2022-03-11

Conformément aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, certaines mesures sont mises en place afin d'assurer la sécurité de tous dans le contexte de la COVID-19.

Il est essentiel de bien respecter les consignes, autrement l'accès pourrait vous être **REFUSÉ**. Nous vous souhaitons une agréable visite.



CONDITIONS POUR VISITER UN PROCHE

NOTEZ BIEN

- Les visites régulières, de proches aidants, de naissance et d'un patient en fin de vie sont **autorisées**
- Sans rendez-vous, de **12 h à 20 h** et **en tout temps** pour les visites de naissance et de patient en fin de vie
- Durée de la visite : sans restriction
- Il est permis de visiter son proche à plus d'une reprise au cours d'une même journée, sans restriction
- Zone COVID-19 ou unités en éclosion : les modalités des visites pourraient être adaptées en fonction de la situation épidémiologique.
! IMPORTANT : Renseignez-vous auprès de l'unité de soins avant de vous déplacer.
- Enfant de 12 ans et moins : doit être accompagné d'un adulte

- Ne pas avoir été en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19 dans les 14 derniers jours.
- Ne pas être suspecté d'avoir la COVID-19 ou être en attente d'un résultat (en isolement).
- Ne présenter aucun symptôme de la COVID-19 :
 - Un (1) de ces symptômes :
Fièvre, toux nouvelle ou détériorée, essoufflement inexplicé, perte subite de l'odorat ou du goût.
 - Deux (2) de ces symptômes :
Fatigue intense, mal de gorge sans cause évidente, écoulement nasal, maux de tête inhabituels, courbatures et douleurs musculaires non reliées à un effort physique, perte d'appétit, nausées, vomissements, diarrhées.
- Respecter le délai d'isolement minimal de 5 jours depuis le début des symptômes ou depuis l'obtention d'un résultat positif, si vous ne présentez aucun symptôme.
- Respecter le délai d'isolement recommandé par la Santé publique ou un médecin depuis l'obtention du résultat positif, si vous êtes immunosupprimé.
- Remplir tous les critères de guérison si vous avez eu la COVID-19.



LORS DE VOTRE VISITE

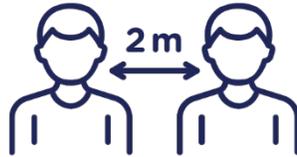
- Apportez le moins d'effets personnels possible avec vous.
- Utilisez l'entrée réservée aux visiteurs (coordonnées à la fin du document).
- Présentez-vous à l'agent de sécurité qui vous guidera pour les prochaines étapes.



Lavage des mains



Port du masque en tout temps (incluant dans la chambre)



Distanciation physique

UNE FOIS SUR L'UNITÉ DE SOINS

- Si votre proche est en isolement, portez l'équipement de protection individuelle selon les indications du personnel (blouse, gants, visière).
- Dans la mesure du possible, gardez une distance de 2 mètres de votre proche, sauf lors de soins de proximité (ex. : hygiène, repas).
- Avisez un membre du personnel avant de quitter. Il vous guidera vers les prochaines étapes (lavage des mains, etc.).



APRÈS VOTRE VISITE

- À la sortie de l'hôpital, retirez votre masque et désinfectez-vous les mains.
- Si des symptômes de la COVID-19 apparaissent dans les jours suivant votre visite, veuillez en aviser immédiatement l'équipe de soins de votre proche.

Pour plus d'informations, visitez :

ccsmtl.gouv.qc.ca

Hôpital Notre-Dame

Entrée principale, pavillon Lachapelle
1560, rue Sherbrooke Est

Entrée pour la clientèle en santé mentale et dépendance, pavillon Mailloux Sud
2099, rue Alexandre-de-Sève (coin Plessis)

514 413-8777

Hôpital de Verdun

Entrée de l'urgence (à l'arrière de l'hôpital)
4001, boul. Gaétan-Laberge

514 362-1000